

Centre de
WALKERTON
pour l'assainissement de l'eau



RAPPORT
ANNUEL
2015-2016

TABLE DES MATIÈRES

Message du président et du directeur général . . .	1
Mission et mandat	2
Vision et énoncé de valeurs.	4
Profil de l'organisme	5
Gouvernance du Centre.	6
Conseil d'administration, 2015–2016	8
Organigramme.	12
Buts et orientations stratégiques	14
Premier but	16
Deuxième but	21
Troisième but	22
Gouvernance, reddition des comptes et activités.	25
Regard sur l'avenir	26
Responsabilité de la direction en matière d'information financière	28
Rapport du vérificateur indépendant.	30

01

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'exercice 2015-2016 a été une année sous le signe du succès, de la réflexion et de la planification pour le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le Centre). Le Centre a continué d'offrir un enseignement et une formation essentielle, et des informations et conseils de haut niveau aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable à travers la province.

Le Centre a continué d'administrer et de donner les cours obligatoires au nom du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique (le Ministère). Le Centre a aussi terminé la refonte du cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable 2015-2016, en collaboration avec le Ministère. Le cours mis à jour a débuté le 1^{er} avril 2016. Le Centre a aussi continué de donner le cours Normes de diligence – **Loi sur la salubrité de l'eau potable** à 478 responsables municipaux, conseillers et décideurs, ce qui leur a permis de mieux comprendre leurs obligations aux termes de la **Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable**.

Pour répondre aux besoins des professionnels de l'eau potable, le Centre a coordonné et donné 31 cours pratiques, en plus d'organiser des événements Maintenancefest, des ateliers sur la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable, des séminaires spécialisés et des ateliers sur les petits réseaux. Le programme d'assurance de la qualité du Centre a contribué à veiller à ce que des normes de haute qualité soient maintenues dans toutes les initiatives de formation. À ce jour, le Centre a formé plus de 62 000 participants.

L'installation de démonstration technologique a offert une formation pratique à des exploitants en plus de conduire des essais pilotes de diverses technologies de distribution et de traitement de l'eau potable. Trois cent quinze

personnes, incluant les participants aux cours de formation pratique donnés au Centre, ont visité l'installation.

Le Centre a produit 12 publications en 2015-2016, de sorte à communiquer des renseignements pertinents aux exploitants et aux décideurs supervisant les réseaux d'eau potable de l'Ontario.

En 2015-2016, le Centre a entrepris un projet de planification stratégique ayant pour but de réviser l'orientation des programmes et de mettre en œuvre un nouveau plan stratégique (subordonné à une révision du mandat à venir en 2016-2017). Le Centre a adopté une approche collaborative pour développer le nouveau plan stratégique, incluant une consultation approfondie des clients qui s'est déroulée dans cinq endroits à travers la province. La consultation des clients a permis d'obtenir une rétroaction de la part des propriétaires, des exploitants et des organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable, notamment des exploitants autochtones. Des inspecteurs, des responsables de la réglementation et des représentants du Ministère ont aussi participé et donné une rétroaction. Le but principal de la consultation des clients était les vulnérabilités des réseaux. Le Centre prévoit d'utiliser ces renseignements pour identifier et se pencher sur toutes les lacunes dans les besoins de formation des propriétaires, des exploitants et des organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable de l'Ontario.

Nous aimerions saisir cette occasion pour remercier le gouvernement de l'Ontario pour son soutien financier, le Ministère pour son assistance continue, le conseil d'administration pour la supervision des opérations du Centre et le personnel pour sa contribution au mandat du Centre tout au long de l'exercice.



John Stager,
président, conseil d'administration



Roman Martiuk,
directeur général

02

MISSION ET MANDAT

Dans le cadre du processus de planification stratégique de 2015-2016, le conseil d'administration et le personnel du Centre ont examiné et mis à jour la mission du Centre et ont élaboré une nouvelle vision et un nouvel énoncé de valeurs.

Mission

Éducation et soutien de ses clients s'occupant des risques auxquels leurs réseaux d'eau sont exposés dans le but de protéger l'eau potable de l'Ontario.

Objectifs/Mandat

Le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement* définit les objectifs du Centre, ceux-ci étant appliqués seul par le Centre ou de concert avec d'autres organismes et consistant à :

- Coordonner et offrir aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable une formation et un enseignement sur l'eau potable.
- Fournir des renseignements, un enseignement et des conseils aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable et au public sur :
 - i. le traitement de l'eau nécessaire pour que l'eau potable soit saine;
 - ii. l'équipement et la technologie utilisés pour que l'eau potable soit saine;
 - iii. les exigences opérationnelles nécessaires pour que l'eau potable soit saine; et
 - iv. d'autres questions environnementales concernant l'eau potable.

- Commanditer des recherches visant les activités liées à ses objectifs.
- Conseiller le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique (le Ministère) sur les priorités en matière de recherche et de développement dans le but d'assurer et de maintenir la salubrité de l'eau potable.
- Entreprendre d'autres activités, conformément à ses objectifs, décrites dans des directives émises par le ministre ou établies en accord avec le ministre.

En 2015-2016,
le Centre a offert
31 cours pratiques.



Des participants prennent part à une formation pratique durant un cours de Notions de base pour les petits réseaux d'eau potable (Règlement de l'Ontario 319/08).

03

VISION ET ÉNONCÉ DE VALEURS

Vision

Organisme connu pour son approche innovatrice et pratique en matière d'acquisition de connaissances et de capacités pour ceux qui sont responsables des réseaux d'eau, tout particulièrement dans le domaine des vulnérabilités de ces réseaux.

Énoncé de valeurs

Au Centre, nous nous efforcerons d'offrir un environnement positif pour nos clients et employés, caractérisé par l'honnêteté, la confiance et la responsabilisation. Nous adoptons ces valeurs en :

- étant responsable auprès de nos clients et intervenants;
- favorisant la justice et l'équité;
- faisant preuve de respect par le biais de communications sincères et transparentes;
- fournissant un environnement dynamique qui encourage les idées, l'innovation et la collaboration;
- étant un organisme de service attentif et à l'écoute de ses clients.



Étudiants du collège Centennial apprenant à laver à contre-courant des filtres durant le cours de Fonctionnement des procédés de traitement classiques.

04 PROFIL DE L'ORGANISME

Le Centre, un organisme provincial du gouvernement de l'Ontario, a été créé en octobre 2004 suite aux recommandations du juge en chef adjoint Dennis O'Connor dans le rapport d'enquête sur Walkerton. Un conseil d'administration comptant jusqu'à 12 membres administre le Centre. Le Centre est installé dans un établissement qui sert de plateforme pour la prestation de cours et de formation et la communication d'informations aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable à travers la province.

Le Centre cherche à répondre aux besoins des professionnels du secteur de l'eau potable en offrant une gamme complète de formations de haute qualité à travers l'Ontario. L'installation de démonstration technologique, avec ses technologies de pointe de traitement de l'eau potable, est utilisée pour la formation pratique, l'enseignement et la communication de renseignements et de conseils sur le matériel de traitement et de distribution de l'eau, les technologies et les exigences opérationnelles, et des questions environnementales liées à l'eau potable. Le Centre évalue aussi des besoins et des lacunes dans la recherche, commandite des recherches qui contribuent à son mandat et utilise les résultats des recherches pour améliorer la formation. Le Centre soutient les objectifs et les priorités du gouvernement de l'Ontario au sujet de l'eau potable, notamment l'objectif d'améliorer l'eau potable dans les collectivités des Premières Nations en donnant de la formation aux exploitants autochtones.

05

GOUVERNANCE DU CENTRE

Sur recommandation du ministre, le lieutenant-gouverneur en conseil nomme le président et les membres du conseil d'administration du Centre. Sous la direction du président, le conseil d'administration est responsable de la supervision de la gestion des activités du Centre.

Le Centre est régi par le Règlement de l'Ontario 304/04, pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement*, par ses règlements internes et par un protocole d'entente conclu avec le ministre.

Obligation de rendre des comptes

Le Centre est déterminé à s'acquitter de son obligation à l'égard du public de rendre des comptes et d'être transparent. Il est responsable de sa gestion devant la population de l'Ontario. Le Centre doit se conformer aux politiques, directives et lignes directrices applicables du gouvernement de l'Ontario, notamment la Directive concernant les organismes et les nominations, la Directive sur l'approvisionnement et la Directive sur les frais de déplacement, de repas et d'accueil, pour répondre aux attentes du gouvernement quant à son fonctionnement.

Conformément aux exigences du Règlement de l'Ontario 304/04, le Centre doit rédiger chaque année un rapport annuel. Le rapport annuel 2015-2016 comprend les états financiers vérifiés du Centre et fait partie de sa structure de responsabilité. Le Centre remet le rapport au ministre, qui le dépose à l'Assemblée législative de l'Ontario, et il est ensuite consultable par le public sur le site Web du Centre, à cwae.ca.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que l'exploitation et les transactions financières du Centre fassent l'objet d'une vérification annuelle externe, conformément au Règlement de l'Ontario 304/04 et au protocole d'entente. Cette vérification annuelle est ensuite soumise à l'examen du vérificateur général de l'Ontario. De plus, le Ministère examine les activités du Centre au moins une fois tous les trois ans et peut demander une vérification en tout temps.

La Directive concernant les organismes et les nominations exige que le Centre prépare chaque année un plan d'activités portant sur une période minimale de trois ans. Il incombe au conseil d'administration d'en surveiller et diriger l'élaboration et l'application, notamment d'examiner les risques, les mesures de rendement et les résultats en collaboration avec le Ministère.

Outre les rapports annuels et les plans d'activités, le Centre est chargé d'élaborer et de mettre en pratique les politiques et procédures nécessaires pour assurer la transparence et la reddition des comptes de son exploitation.



Étudiants en train d'analyser les paramètres de qualité de l'eau durant le cours de Fonctionnement des procédés de traitement classiques.

06

CONSEIL D'ADMINISTRATION, 2015–2016

Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme les membres du conseil d'administration du Centre sur recommandation du ministre. Les membres sont nommés pour un mandat maximal de trois ans pouvant être renouvelé. Le conseil rend compte à l'Assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministre et est responsable de la surveillance générale des activités du Centre. Le conseil se réunit régulièrement. La rémunération totale annuelle des membres du conseil d'administration s'est élevée à 16 435,00 \$ en 2015–2016.

John Stager, président

Membre depuis : le 17 décembre 2013

Mandat actuel : du 17 décembre 2015 au 16 décembre 2018

M. Stager possède plus de 30 ans d'expérience dans la gestion environnementale et la transformation organisationnelle. De 2008 à 2012, il a été inspecteur en chef de l'eau potable pour la province de l'Ontario et aussi sous-ministre adjoint pour la Division de la gestion de la qualité de l'eau potable du ministère de l'Environnement. Avant d'avoir occupé ce poste, M. Stager a été le sous-ministre adjoint responsable de l'initiative de modernisation des activités d'enquête, d'inspection et d'application des lois du Ministère de 2004 jusqu'à 2008. Dans ce rôle, M. Stager a entrepris une série d'initiatives de modernisation visant la conformité à la réglementation dans treize ministères de l'Ontario.

En 2000, M. Stager a représenté le gouvernement de l'Ontario à Walkerton, en offrant un soutien interministériel à des personnes, des familles et des entreprises suite à la flambée épidémique d'E. coli.

M. Stager détient un baccalauréat en sciences de l'Université Acadia et est diplômé de l'Ivey Executive Program de l'Université Western et de l'Executive Program on Strategic Management of Regulatory and Enforcement Agencies de l'Université Harvard. En 2008, M. Stager a été le récipiendaire du prix Améthyste du gouvernement de l'Ontario pour son leadership innovateur.

Cathie Brown, vice-présidente

Conseillère principale, Association des municipalités de l'Ontario

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Mandat actuel : du 11 février 2015 au 10 février 2017

M^{me} Brown est conseillère principale à l'Association des municipalités de l'Ontario. Auparavant, elle était gestionnaire de projets de protection des eaux de source pour l'Ausable Bayfield Maitland Valley Source Protection Region. Antérieurement, elle a été directrice générale du Conseil rural de l'Ontario.

Lou Anthony D’Alessandro

Inspecteur de la santé publique, bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound, division de la santé environnementale

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Mandat actuel : du 20 août 2015 au 19 août 2017

M. D’Alessandro est un inspecteur agréé de la santé publique ayant plus de 30 ans d’expérience dans ce domaine. Il travaille actuellement pour le bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound au sein de la division de la santé environnementale. M. D’Alessandro est titulaire de certificats d’analyste de la qualité de l’eau (classe 1), d’inspecteur de réseaux d’égouts autonomes (partie 8, réseaux septiques, Code du bâtiment de l’Ontario) et d’exploitant de petits réseaux d’eau. M. D’Alessandro a administré plusieurs programmes créés en vertu de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*.

En 2015–2016,
le Centre a donné
le cours Normes
de diligence – *Loi
sur la salubrité de
l’eau potable* à 478
participants dans
32 lieux différents.

Rui De Carvalho, M. Ing., ing.

Vice-président principal, R.J. Burnside & Associates Limited

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Président : du 8 septembre 2009 au 7 septembre 2012

Mandat actuel : du 22 octobre 2014 au 21 octobre 2016

M. De Carvalho a plus de 39 ans d’expérience à titre d’ingénieur-conseil dans le secteur de l’approvisionnement en eau, tant au Canada qu’à l’étranger. En plus d’avoir exercé diverses fonctions dans des projets d’alimentation en eau municipale, il possède plus de 25 ans d’expérience dans la planification, la conception et la mise en œuvre d’infrastructures et de réseaux d’alimentation en eau pour des collectivités des Premières Nations en Ontario, en Alberta et au Labrador. Plus récemment, M. De Carvalho a dirigé pour Burnside une série de projets majeurs liés à la reconstruction et à la gestion de l’infrastructure urbaine d’alimentation en eau au Mozambique. Il est actuellement président du conseil d’administration de Burnside.

M. De Carvalho est ingénieur-conseil accrédité par l’Ordre des ingénieurs de l’Ontario, ingénieur environnemental accrédité par l’American Academy of Environmental Engineers, et membre de l’International Water Association, de l’American Water Works Association, de l’Ontario Water Works Association et de la Société canadienne de génie civil.

Andrew Henry

*Chef de division, approvisionnement en eau régional,
Lake Huron & Elgin Area Water Supply Systems*

Membre depuis : le 6 mai 2015

Mandat actuel : du 6 mai 2015 au 5 mai 2017

Andrew Henry détient un baccalauréat spécialisé en ingénierie civile et environnementale et est un ingénieur professionnel inscrit. M. Henry a exercé des fonctions dans le secteur municipal, notamment pour la ville d’Etobicoke (qui fait maintenant partie de Toronto), le district de Chilliwack, en C.-B. et la ville de London en Ontario.

M. Henry a participé à de nombreuses initiatives provinciales, notamment l’élaboration d’un document de pratiques optimales avec la Fédération canadienne des municipalités et l’élaboration de la Norme de gestion de la qualité de l’eau potable (NGQEP), et il a aussi participé à des groupes de travail et à des comités consultatifs gouvernementaux principaux œuvrant dans les domaines des permis des réseaux municipaux d’eau potable, de la protection des eaux de source, des Grands Lacs, et de l’assurance des infrastructures critiques et de la gestion d’urgence.

M. Henry est membre du comité de protection des sources de la région du lac Érié et de l’Operating Authority Accreditation Management Committee de la province, et il est aussi coprésident de l’Ontario Water/Wastewater Agency (OWWA) Response Network. M. Henry a également été vice-président du groupe de travail de l’OWWA pour le développement de ressources de soutien visant la mise en œuvre de la NGQEP par les municipalités de l’Ontario et d’un comité d’étude provincial pour l’élaboration d’un manuel d’optimisation des réseaux d’eau potable.

M. Henry fait aussi partie du conseil d’administration de l’Ontario Municipal Water Association (OMWA) et est le président de l’OMWA pour le mandat de 2014 à 2016.

Delbert (Deb) Shewfelt

Membre depuis : le 10 avril 2013

Mandat actuel : du 10 avril 2015 au 9 avril 2017

M. Shewfelt a été conseiller municipal, préfet et maire de la ville de Goderich pendant plus de 28 ans, dont 22 pendant lesquels il a été maire.

M. Shewfelt a aussi été conseiller du comté de Huron pendant quatre ans dans les années 1970, et de 2000 à 2014, et a été président du conseil du comté de Huron (2008). Avant d’occuper son poste de maire de Goderich, M. Shewfelt a été agent immobilier et promoteur immobilier.

M. Shewfelt a été membre de plusieurs conseils et comités, notamment le comité des maires de la Lake Huron Southeast Shores Initiative, de la Great Lakes and St. Lawrence Cities Initiative, de la Maitland Valley Conservation Authority (président) et du comité conjoint de gestion de l’Ausable Bayfield Maitland Valley Source Protection Region.

M. Shewfelt a été membre du comité consultatif de l’Ontario Drinking Water Standard of Care Committee et a été président de l’Ontario Municipal Water Association.

M. Shewfelt a reçu la médaille du Jubilé d’argent de la Reine Elizabeth II en 1977 et la médaille du Jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II en 2012 pour son dévouement continu à la protection de l’environnement et aux services municipaux.

En 2015, M. Shewfelt a été nommé au conseil d’administration de ONE CARE INC., un fournisseur de soins de santé sans but lucratif offrant des services de soutien à domicile et dans la collectivité à des habitants des comtés de Huron et de Perth, notamment : repas livrés à domicile, transport EasyRide, programmes de relève et de jours de sortie pour adultes.



Un groupe d'étudiants du collège Centennial suit une formation pratique durant le cours de Fonctionnement des procédés de traitement classiques.

Laura Smit

Superviseure des services publics, canton de Severn

Membre depuis : le 18 février 2015

Mandat actuel : du 18 février 2015 au 17 février 2017

M^{me} Smit a consacré plus de 12 ans de sa vie à l'exploitation et à l'entretien de réseaux d'eaux et d'eaux usées. Née et élevée à Orillia, M^{me} Smit a commencé à travailler avec le canton de Severn en 2001.

Ayant accepté un poste de gestionnaire d'installation de traitement des eaux usées, M^{me} Smit a déménagé à Jasper, en Alberta, et a occupé ce poste pendant un peu plus d'un an. Elle est retournée au canton de Severn en 2008 et est maintenant superviseure des services publics.

Stephen Spitzig, CPA, CMA

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Mandat actuel : du 5 novembre 2014 au 4 novembre 2016

M. Spitzig est expert-comptable dans le cabinet de Collins Barrow à Walkerton. Il est au service du milieu des affaires et de l'agriculture de la région de Walkerton depuis plus de 30 ans. Il a reçu son titre de comptable professionnel agréé en 2014 et détient son titre de comptable en management accrédité de la Society of Management Accountants of Ontario depuis 1999. Il détient aussi un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de l'Université Wilfrid Laurier.

Né et élevé dans la ville de Chepstow en Ontario, M. Spitzig entretient des liens étroits avec la région de Walkerton et apporte son soutien à la communauté en faisant du bénévolat dans divers organismes.

Susan Todd

Doyenne, Faculté des sciences et de la technologie de l'ingénierie, Collège Durham

Membre depuis : le 15 septembre 2010

Mandat actuel : du 31 octobre 2014 au 30 octobre 2016

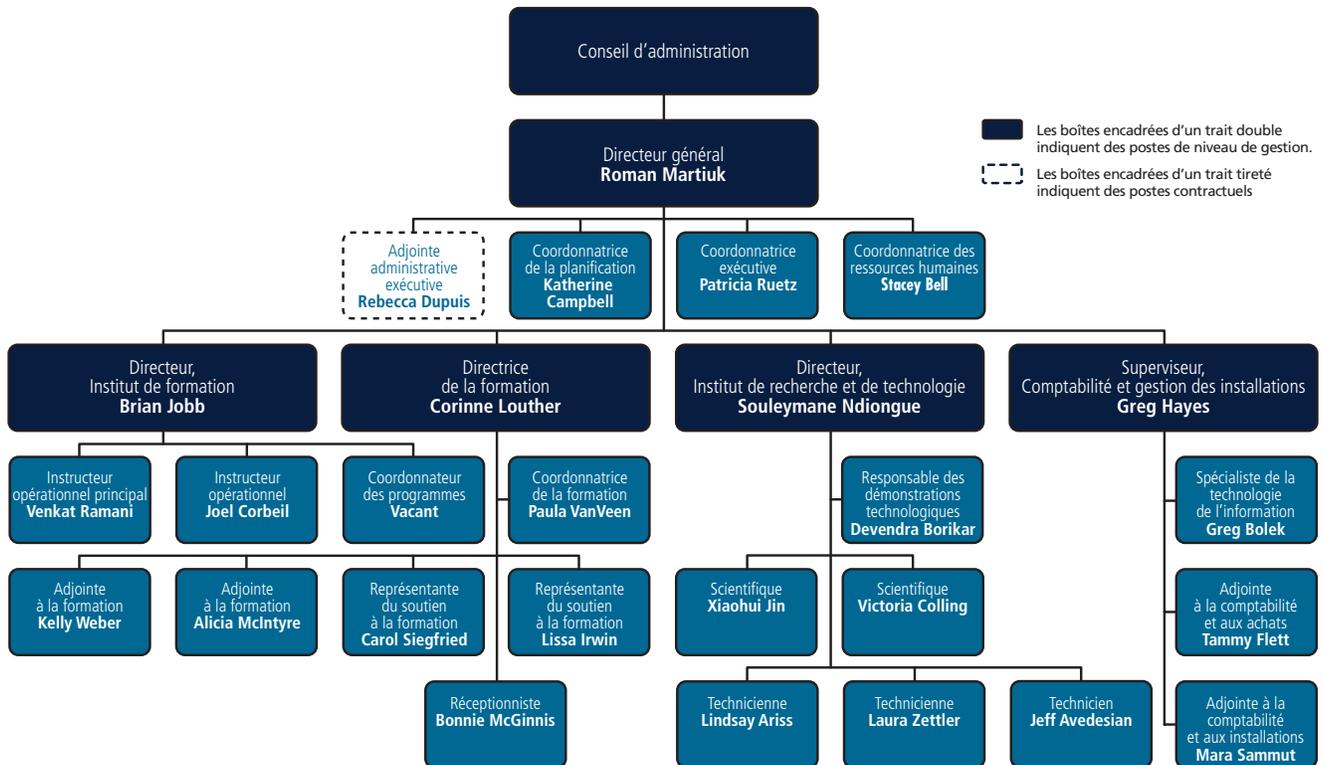
M^{me} Todd œuvre dans le secteur de l'enseignement postsecondaire depuis 22 ans et est actuellement doyenne de la faculté des sciences et de la technologie de l'ingénierie du Collège Durham à Oshawa. Elle collabore avec des membres du comité consultatif des programmes, des partenaires industriels, le corps professoral et des étudiants pour veiller à ce que les programmes de l'établissement soient modernes et novateurs.

Avant de devenir doyenne, M^{me} Todd a donné des cours de niveau postsecondaire en chimie, biologie et mathématiques, et elle a élaboré huit nouveaux programmes d'études au Collège Durham, notamment celui de technicien en qualité de l'eau.

M^{me} Todd a aussi occupé des postes dans le secteur privé et au gouvernement fédéral.

07

ORGANIGRAMME



Au 31 mars 2016



Participant
entretenant des
turbidimètres en
ligne durant le cours
de Fonctionnement
des procédés
de traitement
classiques.

08 BUTS ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le plan d'activités du Centre définit son orientation future, qui est de faire le meilleur usage possible de ses ressources pour atteindre ses objectifs. Le présent rapport annuel fait état des progrès réalisés par le Centre dans ce sens, à savoir :

- 01.** Répondre aux besoins des professionnels de l'eau potable en coordonnant et en offrant une gamme complète de cours de formation et un enseignement de haute qualité à travers la province.
- 02.** Fournir des renseignements et des conseils sur l'eau potable par l'intermédiaire de l'installation de démonstration technologique et utiliser l'installation comme plateforme pour la formation pratique.
- 03.** Commanditer des recherches qui contribuent directement aux objets du Centre.

RÉSUMÉ DES OBJECTIFS DE RENDEMENT POUR LES ACTIVITÉS DE 2015-2016

Initiative	Description	Indicateurs de rendement	État	Commentaires
Éducation et formation	Répondre aux besoins des professionnels de l'eau potable en coordonnant et en offrant une gamme complète de cours de formation et un enseignement de haute qualité à travers la province.	Nombre de participants à la formation Le Centre avait fixé un objectif de 7 274 participants à la formation dans son plan d'activités 2015-2016.	Non réalisé	Le Centre a formé 6 703 participants. Le Centre avait fixé un objectif de 7 274 participants à la formation en 2015-2016 comparativement aux 7 221 personnes qui ont été formées en 2014-2015.
		Évaluation de la qualité de la formation Maintenir un indice d'assurance de la qualité > 0,85. L'indice d'assurance de la qualité est une évaluation de la qualité de la formation.	Réalisé	L'indice d'assurance de la qualité pour 2015-2016 a été de 0,946. Le maximum est 1,0.
		Nombre de cours pratiques Offrir 26 cours pratiques.	Réalisé	Le Centre a offert 31 cours pratiques en 2015-2016.
		Efficacité à combler les besoins de formation des professionnels de l'eau potable >85 % des répondants ont déclaré être satisfaits ou plus que satisfaits de leur formation lors du sondage de 2015-2016.	Réalisé	La consultation des clients a remplacé le sondage de 2015-2016. Plusieurs des questions du sondage de 2013-2014 ont été posées lors de la consultation. 100 % des répondants se sont déclarés satisfaits ou plus que satisfaits.
Information et conseils	Fournir des renseignements et des conseils sur l'eau potable par l'intermédiaire de l'installation de démonstration technologique et utiliser l'installation comme plateforme pour la formation pratique.	Visites de l'installation de démonstration technologique Augmenter de cinq pour cent le nombre de personnes ayant visité l'installation de démonstration technologique. Environ 280 personnes l'ont visitée en 2014-2015.	Réalisé	Le Centre a organisé des visites de l'installation de démonstration technologique auxquelles ont participé 315 personnes en 2015-2016, soit une augmentation d'environ 12 % par rapport à 2014-2015. Les visiteurs sont mis en présence de diverses technologies de traitement et de distribution de l'eau potable utilisées en Ontario, et se renseignent au sujet de l'équipement et des exigences opérationnelles nécessaires pour s'assurer que l'eau potable est salubre.
Recherche commanditée	Commanditer des recherches qui contribuent directement aux objets du Centre.	Nombre de publications Produire 10 publications sur des projets de recherche auxquels le Centre a apporté son soutien, y compris des rapports de recherche internes, des fiches techniques, des publications à comité de lecture et des présentations extérieures du Centre, dans le but de communiquer des renseignements aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable.	Réalisé	Le Centre a produit 12 publications de recherche et deux fiches techniques au cours de 2015-2016 pour communiquer des renseignements aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable.

PREMIER BUT

Répondre aux besoins des professionnels de l'eau potable en coordonnant et en offrant une gamme complète de cours de formation et un enseignement de haute qualité à travers la province.

Statistiques sur la formation

Depuis sa création, le Centre a formé 62 509 participants. En 2015-2016, 6 703 personnes ont participé à la formation, soit une diminution d'environ 7 % par rapport aux 7 221 participants formés en 2014-2015. Le tableau de la page 20 indique le nombre de participants à toutes les initiatives de formation du Centre.

Le Centre avait fixé un objectif de formation de 7 274 participants en 2015-2016. Le Centre n'a pas atteint cet objectif et a formé 6 703 participants. Plusieurs facteurs importants ont contribué à la diminution générale du nombre de participants comparativement à l'objectif. Des différences importantes dans la participation dans certains secteurs sont expliquées ci-dessous :

- Il y a eu 438 participants de plus qui ont suivi des cours obligatoires par rapport à 2014-2015 en raison de la demande pour le cours de renouvellement du certificat obligatoire - Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable.
- Le nombre de participants aux cours spécialisés a diminué de 466 en 2015-2016 par rapport à 2014-2015, année pendant laquelle le Centre avait connu une augmentation importante de ses activités comparativement à l'exercice 2013-2014. Bien que

le Centre ait prédit que ce niveau d'activité plus élevé se maintiendrait, la demande pour les cours spécialisés est retournée aux niveaux de 2013-2014. Au cours de l'automne de 2015, le Centre a entrepris une consultation de ses clients. Les clients ont fait de nombreuses suggestions au sujet des cours, qui seront utilisées pour actualiser les cours offerts par le Centre.

- Le nombre de participants inscrits au cours Normes de diligence – *Loi sur la salubrité de l'eau potable* a diminué de 201 par rapport à 2014-2015. La demande pour ce programme a atteint son plus haut niveau après les dernières élections municipales, car des nouveaux conseils ont inclus ce programme dans leurs programmes d'orientation. La demande diminue naturellement au cours des années qui suivent une élection municipale.
- Le nombre de participants inscrits au cours du Northern Centre of Advanced Technology a diminué de 225. En 2015-2016, le Centre a évalué les ententes commerciales sur l'accueil de ce programme. La décision a été prise de cesser de participer directement. Les clients continuent d'avoir la possibilité d'accéder au programme. Toutefois, le programme a cessé d'être inclus dans les statistiques du Centre.

Pour l'ensemble des cours, 94,6 pour cent des répondants au sondage ont accordé une cote Bonne ou Excellente.

Divers facteurs contribuent à la qualité élevée de la formation offerte par le Centre, et il s'agit notamment des instructeurs. Les instructeurs du Centre sont tenus de passer un cours de formation d'une durée de deux jours qui inclut une évaluation pratique de leur habileté à donner la formation. Pour répondre aux besoins des exploitants de réseaux d'eau potable, le Centre crée des nouveaux cours en se basant sur les commentaires reçus lors de consultations de participants à la formation, les normes de l'industrie et les recommandations du Comité consultatif sur la formation du Centre.

Le Comité consultatif sur la formation impulse l'amélioration continue du programme de formation en examinant le plan de formation annuel et en donnant des recommandations sur la façon dont le Centre peut le mieux possible répondre aux besoins en formation du secteur de l'eau potable de l'Ontario. Le comité est composé d'employés du Centre et d'une large gamme de spécialistes du secteur de l'eau qui y participent sur une base volontaire.

Bien que le nombre total de participants ait diminué quelque peu de 7 221 en 2014-2015 à 6 703 en 2015-2016, les résultats de 2015-2016 ont été nettement supérieurs à ceux de 2013-2014.

Total des statistiques sur la formation	Nombre de personnes formées 2013-2014	Nombre de personnes formées 2014-2015	Nombre de personnes formées 2015-2016	Total sur trois ans
TOTAL	5 488	7 221	6 703	19 412



Participants travaillant sur des filtres de petits réseaux durant notre atelier pratique sur les petits réseaux à Kingston.

Programme d'assurance de la qualité

Le Centre est résolument engagé sur la voie de l'excellence et de l'amélioration continue de sa formation. Le Centre utilise un indice d'assurance de la qualité pour mesurer la satisfaction des participants à la formation et l'efficacité de la formation. L'indice d'assurance de la qualité pour 2015-2016 a été de 0,946 sur un maximum possible de 1,000, soit une augmentation par rapport à l'indice de 0,932 en 2014-2015. Pour l'ensemble des cours, 94,6 % des répondants au sondage ont accordé une cote Bonne ou Excellente. Les mesures suivantes contribuent à l'établissement de l'indice de l'assurance de la qualité :

- Évaluations des participants consistant en une cote pour l'instructeur, le contenu du cours et le cours dans son ensemble
- Évaluations des participants après la formation comprenant des questions semblables à celles des formulaires d'évaluation initiale des participants
- Évaluations des cours par le personnel du Centre pour obtenir plus d'informations sur le contenu des cours et les instructeurs

- Sondages et consultations des clients ayant pour but la collecte de renseignements semblables à ceux indiqués ci-dessus

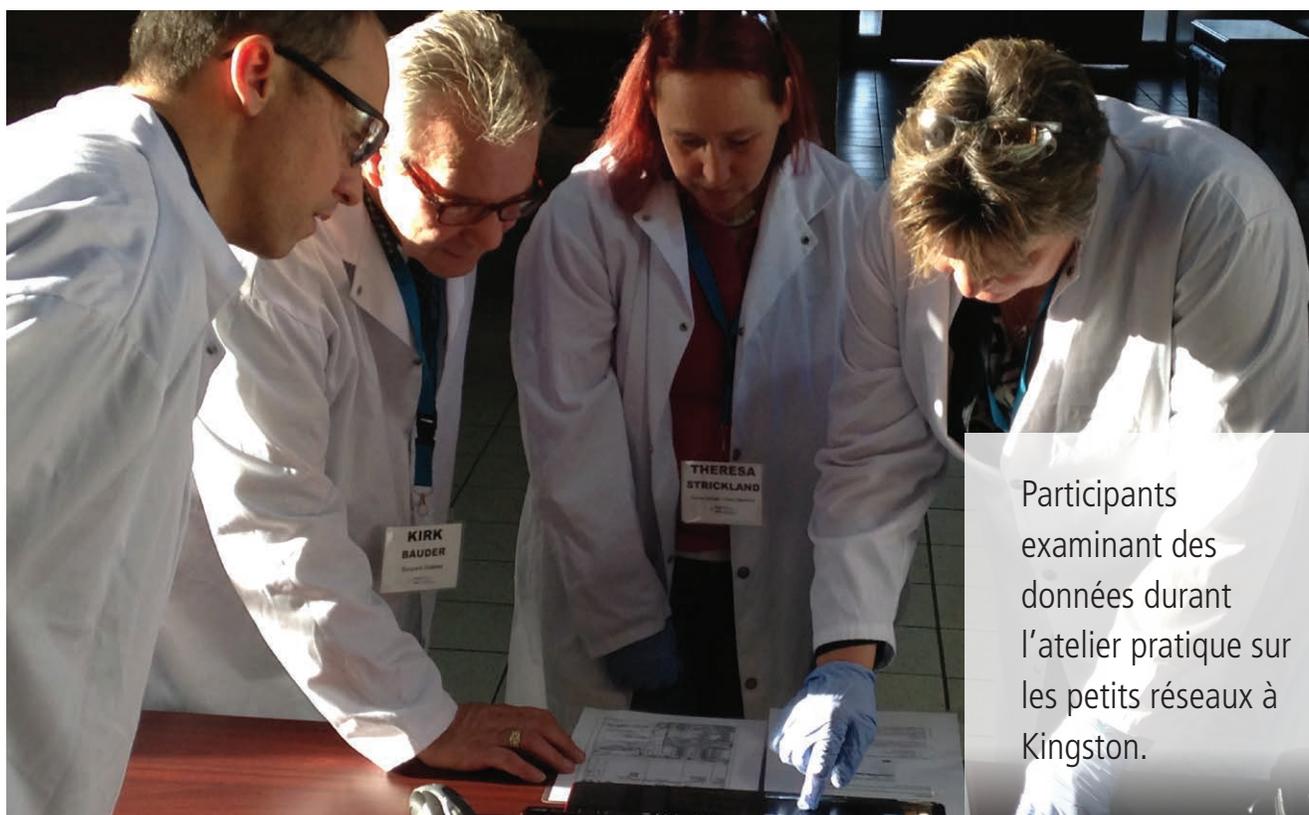
Formation pratique

En 2015-2016, le Centre a dépassé son objectif de 26 cours en offrant 31 cours pratiques. La formation pratique est populaire chez les participants et aussi très efficace en raison de sa nature interactive.

Formation obligatoire

Le Centre administre et donne trois cours obligatoires du Ministère : Cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable, Exploitation de petits réseaux d'eau potable et Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable

Une refonte complète du cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable a été effectuée en 2015-2016 dans le but de s'assurer que le contenu est actuel et comprend un plus grand nombre d'activités pratiques, et aussi pour améliorer le déroulement et la prestation du cours.



Participants examinant des données durant l'atelier pratique sur les petits réseaux à Kingston.

Cours spécialisés

Le Centre a continué de créer et de donner des cours spécialisés en plus d'organiser des événements tout au long de 2015-2016, notamment des Maintenancefest, une expérience de formation unique en son genre, dans laquelle sont proposés des modules de formation pratique animés par des experts du secteur de l'eau potable. Un événement régional Maintenancefest a accueilli 39 participants à Thunder Bay en octobre 2015, et le cinquième Maintenancefest annuel, au cours duquel 104 participants ont été formés, s'est déroulé à Walkerton en août 2015.

Formation sur les normes de diligence

En 2015–2016, le Centre a donné le cours Normes de diligence – *Loi sur la salubrité de l'eau potable* à 478 participants dans 32 lieux différents.

Formation sur les petits réseaux

Le Centre a continué à donner le cours Formation pratique pour les propriétaires et exploitants de petits réseaux d'eau potable, qui vise les petits réseaux réglementés en vertu du Règlement de l'Ontario 170/03, pris en application de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*, ou du Règlement de l'Ontario 319/08, pris en application de la Loi sur la protection et la promotion de la santé. Le cours Notions de base pour les petits réseaux d'eau potable, un nouveau cours spécialement conçu pour les réseaux réglementés en vertu du Règlement de l'Ontario 319/08, a été créé en 2015 et a débuté en janvier 2016.

Consultation des clients

En 2015–2016, le Centre a entrepris un projet de planification stratégique pour réviser l'orientation des programmes et mettre en œuvre un nouveau plan stratégique. Le Centre a adopté une approche collaborative pour l'élaboration du nouveau plan stratégique, incluant une consultation approfondie des clients. Le but principal était les vulnérabilités des réseaux.

Dix séances auxquelles ont participé 130 clients ont été organisées à Thunder Bay, North Bay, Timmins, Kingston et London en novembre et décembre 2015. Il y a eu deux séances dans chacun de ces lieux. Les trois lieux du Nord de l'Ontario ont été choisis parce qu'il était essentiel de comprendre les besoins particuliers de ces clients. Les clients s'occupant de réseaux municipaux d'eau potable ont assisté aux séances du matin et ceux s'occupant de réseaux non municipaux à celles de l'après-midi. Les exploitants d'eau potable des collectivités des Premières Nations ont participé aux séances non municipales.

Les consultations ont offert une excellente occasion de communiquer avec les clients du Centre et les personnes intéressées, de nouer des relations, de vérifier la compréhension des besoins des clients du Centre et de recueillir des idées et des suggestions des clients ainsi que d'obtenir des commentaires de la part des propriétaires, des exploitants, des organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable, des responsables de la réglementation et des représentants du Ministère.

En 2015-2016, l'installation de démonstration technologique du Centre a été visitée par 499 personnes.

TABLEAU 1 : STATISTIQUES SUR LA FORMATION*

Cours	Nombre de personnes formées 2013-2014	Nombre de personnes formées 2014-2015	Nombre de personnes formées 2015-2016	Total sur trois ans
Cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable	248	330	286	864
Traitement et distribution d'une eau potable salubre (en classe)	937	698	— **	1 635
Traitement et distribution d'une eau potable salubre (par correspondance)	255	176	— **	431
Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable (en classe)	— **	868	1 932	2 800
Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable (par correspondance)	— **	140	305	445
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (par correspondance)	1 016	907	946	2 869
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (en ligne)	433	527	654	1 614
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (en classe)	22	39	—	61
SOUS-TOTAL : COURS OBLIGATOIRES	2 911	3 685	4 123	10 719
Cours spécialisés	1 895	2 386	1 918	6 199
Normes de diligence – <i>Loi sur la salubrité de l'eau potable</i>	170	679	478	1 327
Programme de délivrance des permis de réseaux municipaux d'eau potable (en classe)	151	159	97	407
Cours du Northern Centre for Advanced Technology (cours en ligne sur la santé et la sécurité)	361	312	87***	760
SOUS-TOTAL : COURS FACULTATIFS	2 577	3 536	2 580	8 693
TOTAL	5 488	7 221	6 703	19 412

* Depuis sa création en 2004, le Centre a formé 62 509 participants.

** Le tableau illustre le remplacement du cours de renouvellement du certificat obligatoire Traitement et distribution d'une eau potable salubre par le cours Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable, que le Centre offre depuis le 1^{er} janvier 2015. Les exploitants doivent suivre les cours obligatoires pour obtenir ou maintenir leur accréditation.

*** La prestation du programme s'est terminée le 30 juin 2015.

DEUXIÈME BUT

Fournir des renseignements et des conseils sur l'eau potable par l'intermédiaire de l'installation de démonstration technologique et utiliser l'installation comme plateforme pour la formation pratique.

Visites de l'installation de démonstration technologique

L'installation de démonstration technologique reflète la diversité des technologies de traitement et de distribution de l'eau potable. Au cours des visites, les participants reçoivent des renseignements sur l'équipement et les exigences opérationnelles nécessaires pour s'assurer que l'eau potable est saine. En 2015-2016, le Centre a organisé des visites de l'installation de démonstration technologique, auxquelles 499 personnes ont participé, notamment dans le cadre de cours de formation pratique se déroulant dans le Centre. Des visites techniques ont été fournies à 315 personnes. Il s'agit d'une augmentation d'environ 12 % par rapport à 2014-2015, représentant un dépassement de 5 % de la cible.

Le Centre a aussi apporté son soutien à des collègues de l'Ontario en donnant des formations pratiques spéciales à 94 étudiants du postsecondaire inscrits dans des collèges qui offrent le cours de base à l'intention des apprentis-exploitants dans le cadre de leur programme d'études. Le Centre a aussi donné des formations pratiques dans l'installation de démonstration technologique à 120 étudiants du postsecondaire en 2015-2016.



Participants en train d'étalonner des appareils de surveillance en continu du chlore libre durant le Mainteneancefest à Walkerton.

TROISIÈME BUT

Commanditer des recherches qui contribuent directement aux objets du Centre.

Publications de recherche

En 2015-2016, le Centre a produit 12 publications de recherche, incluant des rapports, des fiches techniques et des présentations extérieures, dépassant ainsi son objectif de dix publications. Les publications ont pour but de combler des lacunes identifiées, évaluées et classées par ordre de priorité par le Comité consultatif sur la recherche. Le Comité consultatif sur la recherche est composé d'employés du Centre et de personnes qui y participent volontairement pour apporter leur expertise dans la recherche sur l'eau. Un aperçu de ces publications est donné ci-dessous :

- Technologies d'élimination des cyanobactéries et des microcystines dans les petits réseaux. Ce rapport de recherche a été présenté à la conférence et salon sur l'eau de l'Ontario Water Works Association, l'Ontario Municipal Water Association et l'Ontario Water Works Equipment Association (OWWA, OMWA, OWWEA) à Toronto, en Ontario, en avril 2015.
- Étude du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau sur les algues bleu-vert (cyanobactéries) dans l'eau potable. Le Centre a présenté ce rapport de recherche à la conférence annuelle du printemps de l'Association of Supervisors of Public Health Inspectors of Ontario à Nottawasaga, en Ontario, en mai 2015.
- Élimination des algues bleu-vert et des toxines à l'aide de technologies pour petits réseaux d'eau. Ce rapport de recherche a été présenté à la Northwestern Ontario Water & Wastewater Conference à Thunder Bay, en Ontario, en octobre 2015.
- Essais pilotes pour la comparaison des technologies des petits réseaux visant l'élimination des cyanobactéries et des cyanotoxines. Ce rapport de recherche a été présenté à la section étudiante de l'OWWA de l'Université de Toronto, en novembre 2015.



Instructeur démontrant les caractéristiques d'un système d'alimentation chimique durant notre cours de Notions de base pour les petits réseaux d'eau potable (Règlement de l'Ontario 319/08).

- Effet des filtres des petits réseaux sur l'élimination de la microcystine-LR et des cellules de cyanobactérie. Ce rapport de recherche a été présenté à l'OWWA/OMWA/OWWEA et accepté pour une communication orale à la conférence et salon sur l'eau de l'Ontario à Windsor, en Ontario, en mai 2016.
- Réduction de l'aluminium résiduel dans l'eau traitée du point de vue des petits réseaux d'eau potable. Ce rapport de recherche a été présenté et accepté pour une communication orale à la conférence et salon sur l'eau de l'Ontario à Windsor, en Ontario, en mai 2016.
- Quantitative Microbial Risk Assessment: What, Why, How? Ce rapport de recherche a été publié dans le magazine *OWWA Pipeline*, édition de l'automne 2015.

Le Centre a aussi publié deux fiches techniques destinées aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable de l'Ontario. Ces fiches techniques traitent les deux sujets suivants : dégradation de la microcystine-LR au moyen de procédés d'oxydation chimiques et sélection d'un facteur de chicanage pour les calculs de CT.

Projets pilotes en cours

Le Comité consultatif sur la recherche a identifié, évalué et classé par ordre de priorité des lacunes dans la recherche sur l'eau potable et a examiné les recherches en cours et proposées du plan de recherche annuel du Centre. Les projets pilotes en cours sont notamment :

- Évaluation technologique des points d'entrée et des points d'utilisation des petits réseaux : Ce projet d'étude pilote examine l'efficacité des technologies habituelles de traitement des petits réseaux d'eau potable pour l'élimination des cyanobactéries (algues bleu-vert) et des cyanotoxines.
- Maturation et optimisation des filtres lents à sable : Le but de ce projet d'essai pilote est d'étudier l'efficacité de l'ajout d'éléments nutritifs sur la maturation et l'optimisation des filtres lents à sable. Ce projet a étudié l'effet de l'ajout d'éléments nutritifs sur la formation d'une couche active biologique, la qualité de l'eau filtrée, et le fonctionnement et l'entretien du filtre.

Une refonte complète du cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable a été effectuée en 2015-2016 dans le but de s'assurer que le contenu est actuel, comprend un plus grand nombre d'activités pratiques et améliore le déroulement et la prestation du cours.

Recherche commanditée

Les projets de recherche suivants, qui avaient reçu des subventions du Centre au cours des années précédentes, se sont poursuivis en 2015-2016 :

- Chaire de recherches industrielles en traitement de l'eau à l'Université de Waterloo par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie. Le Centre apporte son soutien à un domaine de recherche lié à l'élaboration de stratégies de lutte contre les cyanotoxines.
- Réseau de recherche RES'EAU WaterNET. Le réseau de recherche RES'EAU WaterNET est un réseau canadien de recherche stratégique multidisciplinaire se consacrant à l'élaboration de solutions innovatrices et abordables pour des réseaux d'eau petits, ruraux et des Premières Nations. Les sujets de recherche des projets sont les processus de traitement intégrés et novateurs, la modélisation et l'évaluation de la santé de l'eau, et la gouvernance, la gestion des risques et la conformité.



Participants travaillant sur des filtres de petits réseaux durant notre atelier pratique sur les petits réseaux à Kingston.

09

GOUVERNANCE, REDDITION DES COMPTES ET ACTIVITÉS

La mission

La mission du Centre est d'instruire et d'aider ses clients lorsque leurs réseaux d'eau sont exposés à des risques, afin de préserver la qualité de l'eau potable en Ontario.

Le Centre œuvre pour réaliser sa mission en conformité avec :

- les lois et règlements applicables, notamment le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement*;
- le protocole d'entente conclu entre le ministre et le Centre;
- les directives applicables du Conseil de gestion du gouvernement;
- les règlements administratifs et les politiques du Centre; et
- d'autres dispositions d'un cadre efficace de gouvernance et de reddition des comptes.

La méthode adoptée

Le Centre est conscient des paramètres de sa structure de gouvernance, qui sont essentiels à son exploitation. La reddition des comptes aux groupes d'intéressés et à la population de l'Ontario est tout aussi importante. En 2015-2016, le Centre a élaboré un nouveau plan d'activités de trois ans et a préparé son rapport annuel avec exactitude et en temps opportun, conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations.

Normes d'accessibilité

Le Centre continue de répondre aux exigences du Règlement de l'Ontario 429/07 sur les normes d'accessibilité pour les services à la clientèle, pris en application de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. En outre, le Centre est membre du groupe de planification de l'accessibilité du Ministère.

Le plan d'accessibilité pluriannuel du Centre, les rapports de conformité et la politique sur l'accessibilité du service à la clientèle peuvent être consultés par le public sur le site Web du Centre.

Plan de continuité des activités

Le Centre est membre du Comité divisionnel de planification de la continuité des activités du Ministère. Le Comité de planification de la continuité des activités du Centre s'occupe activement de recenser et de gérer les risques, et de s'assurer qu'un plan de continuité des activités est préparé et présenté au Ministère à une date limite prévue.

Loi sur les services en français

Le Centre fait état à l'Office des affaires francophones des ententes conclues avec des tiers qui fournissent des services au public en son nom.

10

REGARD SUR L'AVENIR

Le Centre est résolu à répondre aux besoins en formation des propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable de l'Ontario, ainsi qu'à ceux des conseillers et des décideurs municipaux. Le Centre continuera à faire un usage optimal de ses ressources pour remplir sa mission et réaliser ses objets. Les initiatives en cours et futures comprennent :

- Offrir un enseignement et une formation sur l'eau potable aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable
- Continuer d'offrir un enseignement et une formation sur l'eau potable aux exploitants autochtones pour renforcer la stratégie du Ministère d'amélioration de l'eau potable dans les collectivités des Premières Nations de l'Ontario
- Respecter des normes sur la qualité de la formation grâce à un programme d'assurance de la qualité et maintenir un indice d'assurance de la qualité supérieur à 0,85. La cote maximale de 1,00 indique que 100 % des répondants ont évalué le cours dans son ensemble, son contenu et l'instructeur comme étant bons ou excellents
- Augmenter le nombre de cours pratiques offerts
- Consulter les clients pour déterminer l'efficacité du Centre en ce qui concerne les besoins en formation des professionnels de l'eau potable
- Étudier des nouvelles formes d'apprentissage, notamment l'apprentissage électronique, pour satisfaire les clients
- Augmenter le nombre de visiteurs de l'installation de démonstration technologique lors des visites du Centre
- Diffuser des informations en produisant des publications sur des projets de recherche soutenus par le Centre, notamment des fiches techniques, des publications à comité de lecture et des présentations extérieures par le Centre
- Commanditer des recherches qui contribuent directement au mandat du Centre

En outre, en 2015, le conseil d'administration a entrepris une révision approfondie de haut niveau des activités du Centre et a élaboré un nouveau plan stratégique. La mise en œuvre du plan a commencé en 2015-2016 avec notamment une consultation approfondie des clients. Le plan pourrait éventuellement avoir un impact sur les programmes et les mesures, qui se traduira dans le prochain rapport annuel.



Participants au Maintenancefest de Walkerton apprenant comment réparer des pompes de puits.



11 RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE

La haute direction et le conseil d'administration sont responsables du rendement du Centre sur le plan financier. Le conseil d'administration examine et approuve les états financiers et les informations présentées dans le rapport annuel. Il lui appartient aussi de veiller à ce qu'une vérification des comptes et des opérations financières soit effectuée chaque année. Cette vérification annuelle est ensuite soumise à l'examen du vérificateur général de l'Ontario.

Responsabilités du Comité des finances et de la vérification

Le Comité des finances et de la vérification du conseil d'administration reçoit et examine les états financiers trimestriels du Centre. Ces états des revenus totaux ou sectoriels indiquent les écarts des revenus et des dépenses, qui sont passés en revue par l'équipe de direction du Centre.

Le Comité des finances et de la vérification participe également au processus de vérification :

- en se réunissant avec l'équipe de direction du Centre et le vérificateur externe pour passer en revue les questions méritant d'être prises en compte lors de la prochaine vérification;
- en examinant avec la direction l'évaluation des contrôles internes faite par le vérificateur externe;
- en examinant le rapport complet rédigé par le vérificateur externe;
- en examinant les solutions apportées par la direction à toute faiblesse mise en évidence et le suivi ultérieur de ces questions.

Vérification externe

BDO Canada LLP a vérifié les états financiers 2015-2016 du Centre. Les comptables agréés ont pour responsabilité de déterminer si les états financiers sont présentés de manière objective et conformément aux principes comptables généralement reconnus dans le secteur public. Le rapport du vérificateur décrit l'étendue de l'examen et donne un avis sur les états financiers.

Analyse financière Revenus

Le Centre continue de recouvrer ses coûts à même les droits d'inscription à la formation. En 2015-2016, le Centre a généré des revenus se montant à 1,78 million de dollars avec les droits d'inscription aux cours, ce qui représente une diminution de 4 % par rapport aux droits de 2014-2015. Cela s'explique par une diminution générale de 8 % du nombre de participants à la formation. Le Centre a aussi reçu un paiement de transfert du gouvernement de l'Ontario s'élevant à 3 millions de dollars en 2015-2016.

Dépenses

Les contrôles internes du Centre permettent de continuer de surveiller efficacement toutes les dépenses. Le total des dépenses a diminué de 2,5 % entre 2014-2015 et 2015-2016. Cela est dû à des réductions des frais directs de formation ainsi qu'à des contrôles continus de réduction des dépenses de déplacement, de bureau et de fonctionnement.

Bilan

Le Centre continue d'être dans une position financière solide avec une encaisse et des investissements de CPG de 8,6 millions de dollars. Le solde de trésorerie inclut une subvention spéciale et supplémentaire de 1,85 million de dollars du gouvernement de l'Ontario destinée à la formation des Premières Nations sur l'eau potable. Le bilan de l'actif net de 7,4 millions de dollars au 31 mars 2016 permet au Centre de continuer de largement contribuer à la formation sur l'eau potable et à la conduite d'essais pilotes en Ontario.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Au conseil du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, les états de l'évolution de l'actif net, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction en ce qui concerne les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers, conformément aux normes comptables du secteur public canadien ainsi qu'aux contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, celles-ci pouvant résulter de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer un avis sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent aucune anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures visant à recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, et notamment de son évaluation des risques de la présence dans les états financiers d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en considération le contrôle interne de l'entité s'appliquant

à la préparation et à la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer un avis sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation de l'adéquation des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre avis.

Avis

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau au 31 mars 2016 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du secteur public canadien.

« BDO CANADA LLP »

**Comptables professionnels agréés,
experts-comptables autorisés**

Walkerton (Ontario)

Le 15 juin 2016

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 mars	2016	2015
Actif		
À court terme	\$	\$
Trésorerie	7 101 178	3 124 762
Portion actuelle des investissements (note 3)	1 537 330	3 062 637
Créances	157 625	184 543
Charges payées d'avance	72 737	56 662
	8 868 870	6 428 604
Immobilisations (note 4)	1 050 635	1 162 003
	9 919 505	7 590 607
Passif et actif net		
À court terme	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	286 316	349 613
Produits reportés (note 5)	2 218 293	302 958
	2 504 609	652 571
Engagements (note 9)		
Actif net	7 414 896	6 938 036
	9 919 505	7 590 607

Au nom du conseil :



Administrateur



Administrateur

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2016 Total	2015 Total
	\$	\$
Solde d'ouverture	6 938 036	8 837 955
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	476 860	(1 529 271)
Modification des conventions comptables (note 11)	–	(370 648)
Solde de fermeture	7 414 896	6 938 036

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2016	2015
	\$	\$
Revenus (page 6)	4 784 750	2 845 413
Charges (page 6)	4 344 905	4 455 878
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice avant les intérêts et d'autres sources de revenus	439 845	(1 610 465)
Intérêts et autres sources de revenus	63 409	113 294
Perte de cession d'immobilisations	(26 394)	(32 100)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	476 860	(1 529 271)

ÉTAT DES REVENUS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2016	2015
Revenus	\$	\$
Paiement de transfert de la province de l'Ontario (note 6)	3 000 000	1 000 000
Inscriptions aux cours de formation	1 784 750	1 845 413
	4 784 750	2 845 413
Charges	\$	\$
Publicité et promotion	55 061	53 116
Amortissement	237 275	273 713
Frais d'audit et juridiques	10 279	8 928
Frais bancaires	4 827	4 931
Conférences	16 417	21 106
Services d'experts-conseils	31 994	57 155
Jetons de présence	16 435	21 035
Avantages sociaux	422 562	413 757
Assurances	29 283	28 646
Petites dépenses en immobilisations	900	4 600
Frais de bureau	124 095	156 478
Perfectionnement professionnel	15 315	6 855
Recrutement	657	31 146
Location	530 592	364 423
Réparations et entretien	29 724	38 882
Projets de recherche	96 052	83 255
Salaires	1 866 494	1 825 561
Commandites	9 800	16 160
Abonnements et droits d'adhésion	20 277	21 521
Téléphone	13 867	29 172
Formation	690 311	818 993
Déplacement	37 829	54 932
Véhicules	19 002	25 121
Site Web et communications	65 857	96 392
	4 344 905	4 455 878

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2016	2015
Rentrée (sortie) nette de trésorerie liée aux activités suivantes :		
Exploitation	\$	\$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	476 860	(1 529 271)
Éléments sans effet sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	237 275	273 713
Perte de cession d'immobilisations	26 394	32 100
Immobilisations corporelles obtenues à titre gratuit	-	(20 744)
	740 529	(1 244 202)
Évolution des éléments hors caisse du solde du fonds de roulement (note 8)	1 862 881	25 121
	2 603 410	(1 219 081)
Investissement	\$	\$
Achat d'investissements et intérêts réinvestis	(1 544 690)	(3 096 961)
Remboursement d'investissements	3 069 997	5 213 804
	1 525 307	2 116 843
Biens capitaux		
Acquisition d'immobilisations	(152 301)	(79 108)
Produit de cession d'immobilisations	-	2 345
	(152 301)	(76 763)
Augmentation nette de l'encaisse durant l'exercice	3 976 416	820 999
Encaisse en début d'exercice	3 124 762	2 303 763
Encaisse en fin d'exercice	7 101 178	3 124 762

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2016

1. Sommaire des principales conventions comptables

Nature et but de l'organisme

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est un service opérationnel de la province de l'Ontario. Il a été créé le 1er octobre 2004 en vertu de la Loi sur les sociétés de développement.

Conformément à cette Loi, les objectifs du Centre sont les suivants :

- a) Coordonner et assurer la formation des exploitants, propriétaires et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable
- b) Fournir des conseils au ministre de l'Environnement sur les recherches dont la priorité est élevée et qui ont pour but la salubrité de l'eau potable
- c) Commanditer des travaux de recherche s'inscrivant dans son mandat
- d) Faire en sorte que l'information technique, scientifique et réglementaire sur l'eau potable soit plus facile d'accès, notamment en ce qui concerne le degré de diligence prévu par la loi

Le Centre est exonéré de l'impôt fédéral et de l'impôt provincial sur le revenu.

Présentation

Les états financiers du Centre ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du gouvernement, notamment à la série 4200 de normes, publiée par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement).

Encaisse et équivalents au comptant

L'encaisse et les équivalents au comptant sont constitués des espèces en caisse, des soldes en banque et des certificats de placement garanti d'une durée de moins de 90 jours depuis la date d'achat.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations apportées sont comptabilisées à leur juste valeur marchande estimée au moment du don.

Les frais de personnel et d'avantages sociaux directement attribuables à des programmes de cours créés à l'interne sont comptabilisés en conséquence.

L'amortissement est établi en fonction de la durée de vie utile estimée de l'actif et est calculé comme suit avec une provision d'une demi-année :

Matériel informatique	- amortissement dégressif de 33 %
Logiciels	- amortissement dégressif de 50 %
Programmes de cours	- amortissement dégressif de 15 %
Améliorations locatives	- amortissement dégressif de 20 %
Mobilier et matériel de bureau	- amortissement dégressif de 20 %
Enseignes	- amortissement dégressif de 20 %
Matériel technique	- amortissement dégressif de 20 %
Véhicules	- amortissement dégressif de 20 %

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2016

Comptabilisation des produits

Les paiements de transfert sont comptabilisés quand le montant est connu, que le recouvrement est raisonnablement assuré et que les stipulations ont été respectées. Les revenus provenant des inscriptions aux cours de formation sont comptabilisés lorsque le paiement est à recevoir et que le cours a été suivi. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont réalisés au cours de la période d'investissement. Les revenus provenant de dons sont comptabilisés lorsque le Centre prend possession des biens donnés.

Instruments financiers

Le Centre a établi deux catégories pour ses instruments financiers : juste valeur et coût amorti. La politique comptable du Centre pour ces catégories est énoncée ci-dessous :

Juste valeur

Cette catégorie comprend les effets de caisse et les investissements qui sont cotés sur un marché actif. Ceux-ci sont initialement comptabilisés au coût et subséquemment à leur juste valeur. Les gains et pertes dus aux changements de juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'ils sont transférés à l'état des résultats d'exploitation.

Les coûts des transactions des instruments financiers évalués à leur juste valeur sont comptabilisés en charges.

En cas d'une baisse durable de la juste valeur, le montant de la perte est retiré des gains et pertes de réévaluation cumulés, et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation. En cas de vente, le montant retenu des gains et pertes de réévaluation cumulés associé à l'instrument est retiré des actifs nets et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation.

Coût amorti

Cette catégorie comprend les créances, les comptes fournisseurs et les charges à payer. Ces éléments sont initialement comptabilisés au coût, et subséquemment évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de réévaluation cumulée sur les actifs.

Le coût des transactions des instruments financiers évalués au coût amorti est ajouté à la valeur comptable de l'instrument.

Les baisses des actifs financiers évalués au coût amorti sont comptabilisées lorsque le montant de la perte est connu avec suffisamment de précision, et qu'il n'est pas réaliste d'envisager un recouvrement futur. Les actifs financiers sont alors ramenés à leur valeur recouvrable nette, la baisse étant comptabilisée dans l'état des résultats d'exploitation.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes du CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, la divulgation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants déclarés des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Des estimations importantes sont notamment la détermination des provisions pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et les moins-values des droits liés au programme.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2016

2. Classification des instruments financiers

Le tableau suivant contient des données sur les coûts et la juste valeur des instruments financiers par catégorie. L'exposition maximale au risque de crédit devrait concerner les valeurs comptables indiquées ci-dessous.

	2016		2015	
	Juste valeur	Coût amorti	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse	7 101 178	–	7 101 178	3 124 762
Investissements (note 3)	1 537 330	–	1 537 330	3 062 637
Créances	–	157 625	157 625	184 543
Comptes fournisseurs	–	(286 316)	(286 316)	(349 613)
	8 638 508	(128 691)	8 509 817	6 022 329

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers, qui sont évalués subséquemment à la comptabilisation initiale à leur juste valeur, et classés dans les niveaux 1 à 3 suivant la méthode de calcul de la juste valeur :

- Niveau 1 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base des prix (non ajustés) sur des marchés actifs pour un actif ou un passif identique au dernier cours acheteur.
- Niveau 2 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base de valorisations autres que les prix du marché du niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des prix dérivés).
- Niveau 3 : le calcul de la juste valeur s'effectue à l'aide de techniques de valorisation dans lesquelles les données d'entrée pour l'actif ou le passif ne découlent pas de données observables du marché (données d'entrée non observables).

31 mars 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse	7 101 178	–	–	7 101 178
Investissements	1 537 330	–	–	1 537 330
Total	8 638 508	–	–	8 638 508
31 mars 2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse	3 124 762	–	–	3 124 762
Investissements	3 062 637	–	–	3 062 637
Total	8 638 508	–	–	6 187 399

Il n'y a eu aucun mouvement entre les niveaux 1 et 2 durant les exercices qui se sont terminés le 31 mars 2016 et le 31 mars 2015. Il n'y a pas eu non plus de transferts vers ou depuis le niveau 3.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2016

3. Investissements

	2016	2015
	\$	\$
CPG de la Banque de Nouvelle-Écosse, 1,45 %, payable en juin 2016	1 537 330	–
CPG de la Banque Royale du Canada	–	2 023 037
Compte d'épargne-placement de la RBC	–	1 039 600
	1 537 330	3 062 637
Moins les montants payables d'ici un an qui sont inclus dans l'actif à court terme	1 537 330	3 062 637
	–	–

4. Immobilisations

	2016		2015	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	153 429	127 586	135 404	119 296
Logiciels	46 870	45 402	46 870	43 933
Programmes de cours	698 569	471 850	646 207	436 546
Améliorations locatives	52 987	37 129	50 205	33 512
Mobilier et matériel de bureau	351 981	277 541	350 611	259 102
Enseignes	51 041	40 324	51 041	37 645
Matériel technique	2 845 416	2 174 984	2 851 480	2 071 229
Véhicules	54 598	29 440	54 598	23 150
	4 254 891	3 204 256	4 186 416	3 024 413
Valeur comptable nette		1 050 635		1 162 003

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2016

5. Produits reportés

	2016	2015
	\$	\$
Paiements de transfert de la province de l'Ontario	1 850 000	–
Inscriptions aux cours de formation	368 293	302 958
	2 218 293	302 958

The Province of Ontario transfer payment is from the Ministry of the Environment and is to be tracked separately and used for the training of First Nation operators.

The deferred training registrations are money that has been received for courses that will take place in a later fiscal year.

6. Paiements de transfert

Au cours de l'exercice, le Centre a reçu 3 000 000 \$ (2015 - 1 000 000 \$) de paiements de transfert de la province de l'Ontario.

7. Régime de retraite

Le Centre assure des prestations de retraite à tous ses employés à temps plein par sa participation au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées d'employeurs multiples, qui est administré par la Commission du régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario. Ce régime est comptabilisé à titre de régime de retraite à cotisations déterminées, car le Centre n'a pas suffisamment d'informations pour appliquer au régime les principes de comptabilisation des prestations déterminées. La contribution du Centre au régime de retraite pour la période visée a été de 136 512 \$ (2015 – 126 492 \$) et est incluse au poste des avantages sociaux de l'état des revenus et charges d'exploitation.

8. État des flux de trésorerie

L'évolution des éléments hors caisse du solde du fonds de roulement se compose comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Créances	26 918	(78 534)
Charges payées d'avance	(16 075)	(3 841)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(63 297)	100 611
Produits reportés	1 915 335	6 885
	1 862 881	25 121

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2016

9. Engagements

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a conclu deux contrats de location–exploitation de véhicules et un contrat de location–exploitation d'équipement. Ces contrats viennent à échéance en avril et juin 2016 et en octobre 2018. Les versements mensuels sont 454 \$, 386 \$ et 111 \$, respectivement.

Les créances locatives annuelles minimales pour les véhicules et le matériel au cours des trois prochaines années sont :

2017	2 940 \$
2018	1 327 \$
2019	774 \$

Le Centre est actuellement en train de négocier une location à long terme avec la Société immobilière de l'Ontario. À la date du rapport, aucun contrat n'avait été conclu ni signé. Les paiements mensuels proposés sont 49 549 \$ plus la TVH.

10. Gestion du risque des instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière auquel le Centre est exposé si un débiteur ne verse pas les intérêts et le capital lorsqu'ils sont exigibles. Ce risque concerne l'encaisse et les créances du Centre. Les comptes en espèces du Centre sont détenus dans des banques à charte sous réglementation fédérale, qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada. En cas de défaut, les comptes en espèces du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau sont assurés jusqu'à un maximum de 100 000 \$ (2015 - 100 000 \$).

L'exposition maximale au risque de crédit pour les investissements est indiquée à la note 2.

Le Centre mesure son exposition au risque de crédit en fonction de la durée pendant laquelle les montants ont été en souffrance. Une provision pour moins-values est fixée en fonction de l'expérience historique du Centre en ce qui concerne les recouvrements. Les montants en souffrance à la fin de l'exercice étaient :

	Total	Court terme	31-61 jours	61-90 jours	Plus de 90 jours
	\$	\$	\$	\$	\$
Créances clients	87 968	48 772	8 074	18 612	12 510
Autres	69 657	69 657	–	–	–
Créances brutes	157 625	118 429	8 074	18 612	12 510
Moins : provisions pour moins-values	–	–	–	–	–
Créances nettes	157 625	118 429	8 074	18 612	12 510

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2016

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue à cause de facteurs propres au marché. Ces facteurs sont notamment trois types de risques : risque de taux d'intérêt, risque de taux de change et risque sur capitaux propres. Le Centre n'est pas exposé à des risques de taux de change ni à des risques sur capitaux propres importants, car il ne négocie pas matériellement des devises étrangères ni ne détient des instruments financiers de capitaux propres importants.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est la possibilité de pertes financières causées par des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

Le Centre est exposé à ce risque à cause de ses investissements portant intérêts.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre ne sera pas capable de remplir toutes ses obligations de débours à mesure qu'elles deviennent exigibles. Le Centre atténue ce risque en surveillant ses opérations de trésorerie et ses sorties de fonds prévues par budgétisation approfondie et détention d'investissements pouvant être convertis en espèces à court terme en cas de débours imprévus. Le tableau suivant indique les échéances contractuelles (représentant les flux de trésorerie contractuels non actualisés des engagements financiers) :

	Durant les 6 prochains mois	6 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs	286 316	–	–	–

Il n'y a eu aucun changement majeur par rapport à l'année précédente en ce qui a trait à l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes d'évaluation du risque.

11. Modification des conventions comptables

En date du 1^{er} avril 2015, la compagnie a adopté la convention de la capitalisation des frais engagés pour la création des programmes de cours en application des options de comptabilisation des normes comptables du secteur public. En outre, les droits liés aux programmes sont maintenant amortis sur une base dégressive à un taux de 15 % par an. Ces dispositions ont été appliquées rétroactivement avec un retraitement des montants antérieurs.

En date du 31 mars 2015, la nouvelle convention a eu pour effet de diminuer les bénéfices non répartis de 370 648 \$, d'augmenter la capitalisation des programmes de cours de 66 000 \$, d'augmenter les amortissements cumulés des programmes de cours de 436 546 \$, d'augmenter les frais d'amortissement de \$33,298, de diminuer les frais d'avantages sociaux du personnel de 6 025 \$ et de diminuer les dépenses salariales de 27 375 \$.



Centre de Walkerton pour
l'assainissement de l'eau
20 Ontario Road, C.P. 160
Walkerton, ON N0G 2V0
cwaec.ca